



AVIS AUX NAVIGATEURS NO. 32 – 2024

REGION MAISONNEUVE
SECTION MONTREAL / LAC ONTARIO

Restrictions de vitesses – Section MLO révision n°7

En raison d'une diminution des niveaux d'eau sur le lac Saint-Louis, une restriction de vitesse plus stricte est en vigueur sur le lac Saint-Louis.

En plus des limites de vitesse indiquées dans le Manuel de la Voie maritime, section Pratiques et procédures - Annexe II - Tableau des vitesses, les restrictions de vitesse suivantes sont également en vigueur dans la section MLO :

LOCALISATION	RESTRICTIONS	
	NAVIRE MONTANT	NAVIRE DESCENDANT
Lac Saint-Louis, entre bouée A13 et l'entrée inférieure de l'écluse inférieure de Beauharnois	<ul style="list-style-type: none">• <u>Révisée à 11 nœuds</u> pour tous les navires, tel que la colonne IV du tableau des vitesses	<ul style="list-style-type: none">• <u>Révisée à 13 nœuds</u> pour tous les navires, tel que la colonne IV du tableau des vitesses
Lac Saint-Louis, entre les bouées A30 & A40	<ul style="list-style-type: none">• <u>Révisée à 8 nœuds</u> pour les navires dont le tirant d'eau est de 76,0 dm ou plus• Les navires dont le tirant d'eau est de 76,0 dm ou plus sont avisés d'éviter de rencontrer	<ul style="list-style-type: none">• <u>Révisée à 8 nœuds</u> pour les navires dont le tirant d'eau est de 76,0 dm ou plus• Les navires dont le tirant d'eau est de 76,0 dm ou plus sont avisés d'éviter de rencontrer
Île Galop, entre les bouées LB122 & LB127	<ul style="list-style-type: none">• 7 nœuds pour les navires avec un tirant d'eau supérieur à 70.0 dm• 10.5 nœuds pour les navires avec un tirant d'eau de 70.0 dm ou moins	<ul style="list-style-type: none">• 10.5 nœuds pour les navires avec un tirant d'eau supérieur à 70.0 dm• 13 nœuds pour les navires avec un tirant d'eau de 70.0 dm ou moins



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System *Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent*

Secteur IV, entre les bouées LB157 & LB162	<ul style="list-style-type: none">• 8.5 nœuds pour les navires avec un tirant d'eau supérieur à 78.0dm	Aucune restriction
---	--	--------------------

* Les vitesses des navires dans les zones susmentionnées seront surveillées de près.

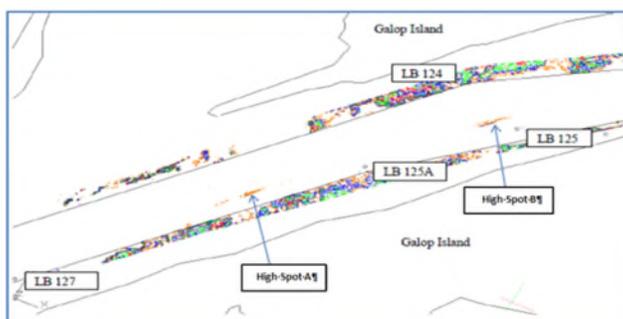
LAC SAINT-LOUIS – HAUTS FONDS

Se référer à l'avis aux navigateurs No. 29 de l'année 2024.

ÎLE GALOP - HAUTS FONDS

Tous les navires sont avisés d'**éviter de rencontrer et de naviger** au-dessus des hauts fonds de l'île Galop situés aux coordonnées suivantes:

- Haut fond A: 44° 45.6693'N 075° 24.8710'W
- Haut fond B: 44° 45.9575'N 075° 24.4942'W



SECTEUR IV – HAUTS FONDS

Les navires montants dont le tirant d'eau est supérieur à 78,0 dm sont avisés d'**éviter de rencontrer et de naviger** au-dessus des hauts fonds situés aux coordonnées suivantes :

- En amont du point d'appel de Crossover Island: 44° 29.5947'N 75° 46.5212'W
- En amont de l'île North Colborne: 44° 15.4103'N 76° 4.226'W

Les conditions seront surveillées de près et les navigateurs seront informés de tout changement.

Le 6 décembre 2024